



# Église Saint-Gabriel-Archange

105, rue du Frère-Séverin

Direction de l'aménagement  
et du développement durable – 2024

Textes © SCAP



## Caractéristiques architecturales et patrimoniales

La paroisse de Saint-Gabriel-Archange est fondée en 1964, ce qui fait d'elle la plus jeune des paroisses du territoire de Cap-de-la-Madeleine. Son premier curé desservant est l'abbé Marcel Héroux. Une maison sur la rue Frère-Séverin est alors achetée afin de servir de presbytère et les premiers offices se tiennent dans l'école l'Assomption. Plusieurs propositions de plans pour la future église sont soumises à la fabrique pendant que les paroissiennes et paroissiens amassent les sommes nécessaires. Un premier projet est déposé en décembre 1969 par l'architecte Jean-Louis Caron. Ce projet comprenait une église à plan rayonnant rattachée à l'école adjacente par une salle multifonctionnelle. Le plan comportait une nef en pointe avec deux saillies à l'arrière ainsi qu'un chœur en forme de losange avec éclairage zénithal. Le second projet déposé était détaché de l'école et se tenait dans un plan carré, de caractère plus modeste. Une troisième itération pour la future église fut déposée par Jean-Louis Caron, mais non retenue.

Le présent centre communautaire, œuvre sans architecte, fut construit en 1972-1973. L'église se présente sous la forme d'un volume extérieur rectangulaire à toit plat. La composition offre des surfaces blanches et lisses, rythmées par la disposition régulière de deux rangées d'ouvertures superposées. Seul un clocher signalétique en tôle ondulée dressé à droite de la façade permet d'identifier la fonction du lieu. La construction propose en façade un portique extérieur animé par des claustras en béton et surmonté d'une grande paroi vitrée. La simplicité du volume, les façades lisses et la grande sobriété de la construction ne sont pas sans suggérer « l'architecture blanche » caractéristique du courant architectural moderne des années 1950-1960. L'église Saint-Gabriel-Archange est tout de même empreinte d'un certain conservatisme, comme en témoignent sa symétrie et son allure monumentale, caractéristiques de l'architecture religieuse.



L'ornementation dépouillée et l'intégrité du volume se transposent également à l'intérieur, qui n'offre principalement qu'un seul grand espace. Une petite chapelle ainsi que la sacristie se trouvent respectivement à gauche et à droite du portique. Cette partie du bâtiment est surmontée d'une mezzanine à aire ouverte avec l'espace principal. Au centre des murs latéraux, la paroi se brise pour venir refermer légèrement l'espace vers le chœur, créant ainsi un plan en forme d'éventail. Ce mode de distribution interne est caractéristique de l'architecture religieuse moderne, qui préconise un rapprochement de l'assemblée autour du célébrant.

La grande simplicité du bâtiment ainsi que sa vocation majoritairement communautaire en font une œuvre bien inscrite dans les nouvelles réalités sociales des années 1960. Le renouveau liturgique préconise effectivement des lieux de culte davantage ancrés dans la communauté, plus modestes et moins coûteux.

L'environnement immédiat de l'église ne possède pas de caractéristiques particulières la mettant en valeur, mis à part une rangée d'arbres matures le long de la rue Morrissette, qui accroît l'intimité du lieu. Le bâtiment ne possède pas de grand rayonnement en raison de sa forme familière et de la faible hauteur de l'ensemble. Seules la proximité d'une école et la présence de la croix permettent de la rattacher à sa vocation institutionnelle.

En raison de son jeune âge, de sa grande modestie architecturale, de son intérieur plutôt commun et d'un mobilier ne présentant pas d'intérêt particulier, l'église Saint-Gabriel-Archange ne s'est pas vu conférer de valeur patrimoniale. Le bâtiment possède toutefois un fort intérêt communautaire et un grand potentiel d'adaptation.

## Bref historique

### 1964 :

- Création de la paroisse de Saint-Gabriel-Archange.
- Achat du presbytère par la fabrique, bâtiment situé de l'autre côté de la rue du Frère-Séverin.

### 1973 :

- Construction de l'église Saint-Gabriel-Archange.

### 1983 :

- Travaux à l'entrée principale pour l'aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite.

### 2005 :

- Vente du presbytère à un propriétaire privé.

### 2018 :

- Intégration de la paroisse à la nouvelle paroisse du Père-Frédéric.

### À ce jour :

- L'église Saint-Gabriel-Archange est toujours en activité.

# Caractérisation

## Bâtiments

### Église Saint-Gabriel-Archange

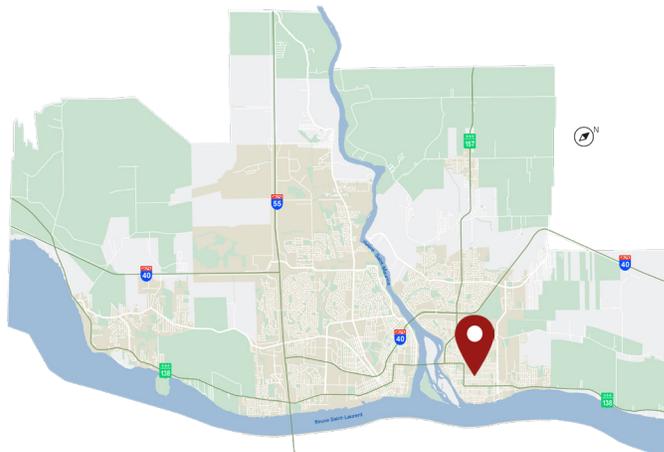
- Typologie architecturale : architecture moderne
- Année de construction : 1973
- Architecte : aucun
- Principal matériau : béton

### Ancien presbytère de Saint-Gabriel-Archange

- Typologie architecturale : bungalow
- Année de construction : 1952
- Architecte : inconnu
- Principaux matériaux : pierre et vinyle



Ancien presbytère appartenant maintenant à un propriétaire privé (2002).



## Terrain

- Superficie du lot :
  - Lot 3 013 838 : 7 744,4 m<sup>2</sup>
- Caractéristiques particulières :
  - Le terrain est principalement minéralisé.
  - Présence de quelques arbres matures aux limites du terrain.

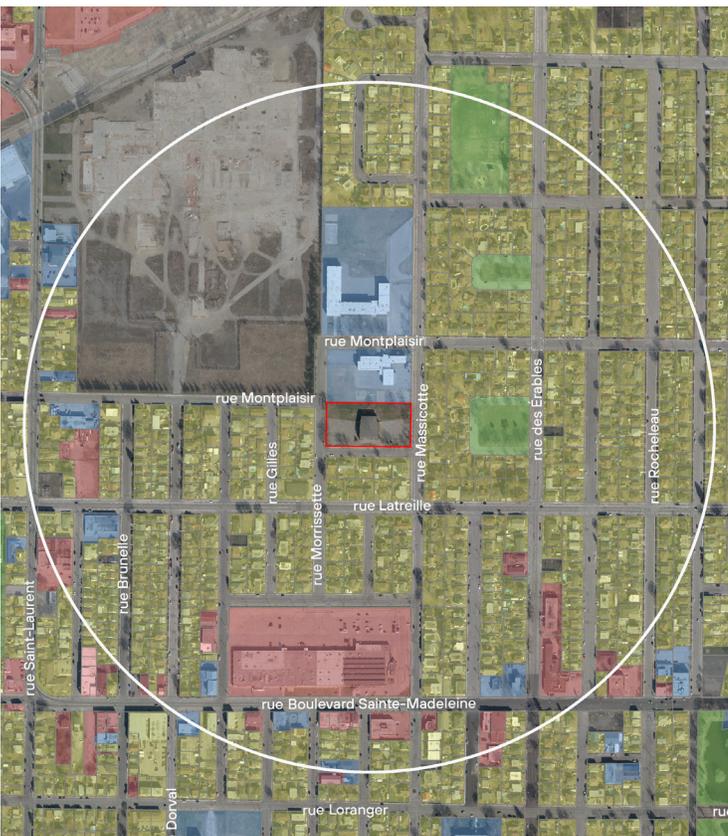
## Règlementation

- Zonage : PIL-4192
- Dominance de la zone : publique et institutionnelle locale

## Contexte

L'église Saint-Gabriel-Archange se trouve dans le secteur du Bas-du-Cap, au cœur d'un quartier résidentiel. Bien que 93 % des bâtiments se trouvant dans un rayon de 500 mètres de l'église soient résidentiels, on trouve une diversité d'usages à proximité. L'église est située directement à côté de deux écoles ainsi que d'un ancien site industriel qui sera éventuellement redéveloppé en quartier urbain durable à vocation résidentielle. Un centre commercial de quartier se trouve aussi à proximité, en bordure du boulevard Sainte-Madeleine. Le secteur compte environ 1800 habitantes et habitants, pour une relativement faible densité brute de 13 logements par hectare. Cela s'explique en partie par le fait que près de 75 % des habitations du secteur sont des résidences unifamiliales. Malgré la présence d'importantes surfaces minéralisées dans le secteur commercial et sur l'ancien site industriel, le secteur est caractérisé par la présence de nombreux parcs et espaces verts, ainsi que par un cadre bâti favorisant la présence d'une cour végétalisée pour la quasi-totalité des habitations.





## Caractéristiques du milieu d'insertion dans un rayon de 500 m

<b>Typologie architecturale dominante</b>	Unifamiliale
<b>Nombre d'étages moyen</b>	1 étage
<b>Profil démographique</b>	65 ans et plus : 30 % 14 ans et moins : 13 %
<b>Densité moyenne</b>	13 logements/hectare Densité faible à moyenne
<b>Indice de canopée</b>	10 %

### Légende des usages

<span style="color: red;">—</span> Terrain de l'église	<span style="color: blue;">■</span> Institutionnel
<span style="color: yellow;">■</span> Résidentiel	<span style="color: purple;">■</span> Industriel
<span style="color: red;">■</span> Commercial	<span style="color: green;">■</span> Parcs et espaces verts

# Cadre de planification

## Statut légal

## Programme particulier d'urbanisme (PPU)

## Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

## Programmes de subvention

### Principales orientations

- Confirmer l'intérêt architectural de certains secteurs en misant sur la préservation de la qualité et de l'homogénéité architecturale qui caractérise le secteur ;
- Assurer, lors de la réalisation de projets d'architecture et d'aménagement, la conservation du caractère patrimonial des bâtiments de valeur patrimoniale en ce qui concerne leurs caractéristiques architecturales, les modes d'implantation ainsi que l'aménagement des terrains ;
- Assurer une cohérence d'ensemble entre le bâti patrimonial et tout nouveau projet d'architecture et d'aménagement ;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine bâti et contribuer au rehaussement de la qualité architecturale et paysagère du secteur ;
- Les interventions réalisées sur un bâtiment principal respectent les caractéristiques de la typologie architecturale du bâtiment sur lequel elles sont effectuées et les caractéristiques du milieu ;
- Favoriser la préservation de la végétation et contribuer au verdissement du secteur.

\* Toute information relative à la réglementation d'urbanisme est fournie à titre informatif seulement au moment de la publication de ce document. Elle est sujette à changement sans préavis et n'a pas de valeur légale.

Toutes les informations concernant les programmes de subvention se retrouvent sur le site internet de la Ville.

# Recommandations de conservation, de mise en valeur et de redéveloppement

## Conservation et mise en valeur

L'église est en activité et accueille des célébrations de façon hebdomadaire en plus de s'adapter aux besoins communautaires.

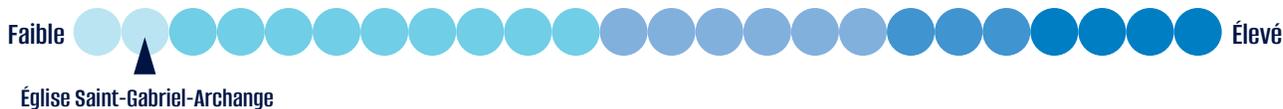
## Potentiel de conversion

Le bâtiment possède un grand potentiel d'adaptation pour recevoir une multitude d'activités par la disposition de ses espaces intérieurs. Un agrandissement pourrait également être envisagé de manière à accueillir de nouvelles activités ou à diversifier ses fonctions actuelles.

## Potentiel de redéveloppement du site

Une grande partie de la parcelle est libre de construction, soit le long de la rue Morrissette, où se situe le stationnement, et l'aire végétalisée, dans la partie du lot adjacente au terrain de l'école. Cela offre un potentiel de redéveloppement pour des immeubles résidentiels s'intégrant dans le cadre bâti existant, majoritairement de petits gabarits.

## Indice de valeur globale



## Lexique

### Indice de valeur globale :

- Indice reflétant la valeur de l'église par la combinaison de ses valeurs sur le plan du patrimoine, de l'analyse comparative à l'échelle de la région, de l'ensemble architectural, de l'aménagement du site, de la valeur paysagère, du caractère significatif de l'église à l'échelle du quartier et de sa valeur sociale, c'est-à-dire son utilisation par des organismes ou par la communauté et son appartenance à la communauté.

### Hiérarchisation régionale :

- Établie par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la hiérarchisation régionale découle des trois critères suivants : la valeur historique et symbolique, la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur de l'édifice, et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. La hiérarchisation a été établie selon cinq niveaux, allant d'incontournable (A) à faible (E).

### Plan d'implantation et d'intégration architecturale :

- Règlement d'urbanisme permettant l'évaluation qualitative des projets de construction et d'aménagement afin d'en assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation (MAMH, 2023).

## Bilan patrimonial

Hiérarchisation régionale	Faible/Aucune (E)
Valeur patrimoniale (ville)	Aucune
État d'authenticité	Excellent

## Synthèse des valeurs patrimoniales

Archéologique

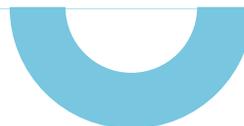
Architecturale

Artistique

Emblématique

Historique

Paysagère



### Potentiel de conversion :

- Réfère à la capacité et aux possibilités de ce bâtiment d'être réaménagé et réutilisé d'une manière différente de sa fonction d'origine dans le but de répondre à des besoins contemporains. Cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources existantes, à promouvoir la durabilité et à contribuer au développement économique et social du milieu d'insertion.

### Potentiel de redéveloppement :

- Réfère aux possibilités inhérentes de toute partie vacante ou sous-utilisée d'un immeuble d'être transformée ou d'accueillir une nouvelle fonction dans le cadre d'un projet de développement ou de revitalisation. Implique la considération d'aspects environnementaux, économiques et sociaux afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de favoriser un développement urbain durable.

### Programme particulier d'urbanisme :

- Composante du plan d'urbanisme permettant d'apporter plus de précisions quant à la planification de l'aménagement de certains secteurs qui requièrent une attention particulière de la part du conseil municipal.